L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

BUREAUX, No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS

VENDREDI 25 JUILLET 1884.

VAPEURS.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.

ENTRE NEW-YORK ET LE HAVRE.

Les magnifiques navires de cette ligne favorite pour le continent (cabines pourvues de sonnettes électriques) partiront de la jetée n. 42 de la rivière du Nord, au pied de Morton street, comme suit :

AMERIQUE, Santelli, mercredi, 23 juillet.
St-LAURENT, de Jousselin, mercredi 30 juil.
NORMANDIE, Frangeul, mercredi, 6 aout.

Prix du passage pour le Havre : premiers cabine (vin compris)...$80 et $100
Deuxième classe...$60
BILLETS ALLER ET RETOUR A PRIX REDUITS.
Entrepont, $22, avec aménagement supérieur, comprenant vin, literie et ustensiles.
Pour fret et passage, s'adresser à
AD. SCHREIBER,
61 rue Carondelet, au premier

North German Lloyd.

STEAMERS ENTRE BREME ET LA NOUVELLE-ORLEANS, VIA GALVESTON.

Prix du passage d'entrepont, de Brême à la Nouvelle-Orléans ou à Galveston, directement ou par voie de New-York, $35.

Les soussignés émettent des ordres pour ces passages payés d'avance.

Notre agent du Texas, M. G. WALDO, à Houston, émet des ordres pour passages, payés d'avance pour tous les points de l'intérieur du Texas.

Des billets pour cabines ou l'entrepont, entre New-York et Brême, sont émis par les soussignés.

Billets d'entrepont (aller ou retour) $20.

La compagnie se réserve le droit de modifier les taux du passage ou jours de départs, sans avis préalable.

ED. F. STOCKMEYER & Cie,
Agents-généraux, 42 rue de l'Union.
22 nov—

RED STAR LINE.

Steamers de la malle Royale Belge et des E.-U., partant tous les samedis,
ENTRE NEW-YORK ET ANVERS,
LE RHONE, GERMANY, ITALY, HOLLAND ET FRANCE.

Entrepont, $20; payé d'avance à Anvers, $18; excursion, $36, y compris literie; 2e chambre, $50; excursion, $90. Salon, de $60 à $90; excursion de $110 à $160.

Peter Wright & Sons, Gen. Agts. 55 Broadway, N. Y.
A. K. MILLER & CO, 35 Carondelet,
Ed. A. YORKE, coin Carondelet et Gravier.
3 nov—1an

LIGNE CROMWELL.

POUR NEW-YORK DIRECTEMENT.

Partant Mercredi 27 juillet à 8 A. M.,

Cette ligne se compose des steamers suivants—
KNICKERBOCKER, HUDSON,
LOUISIANA, NEW ORLEANS,
Le steamer
LOUISIANA,
Capt. Gager

partira de son quai, au pied de la rue Toulouse
ASSURANCE PAR CETTE LIGNE 1/2 P. 0/0
Passage -Cabine...$40
Entrepont...20
Cette ligne prend du fret et donne des connaissements pour Liverpool, Brême et le Hâvre.
Pour fret ou passage s'adresser à
ALFRED MOULTON & CO
4 mai—1an Rue Carondelet No 41.

MANDEVILLE, COVINGTON et les SOURCES D'ABITA.

Vapeur de la Malle des Etats-Unis
NEW CAMELIA.
SAISON D'ETE,
Commençant le 1er Mai 1884.

Le vapeur partira de Milneburg, à l'arrivée des convois de la gare Pontchartrain, au pied de la rue des Champs-Elysées :

TRAINS
Lundis et Jeudis, pour Mandeville, Madisonville, Old Landing...1 p. m.
Mardis, Vendredis et Samedis, pour Mandeville et Madisonville, étendant l'excursion de Samedi jusqu'à Old Landing...4 p. m.
EXCURSIONS.
Mercredis, pour Mandeville et Old Landing...8 a. m.
Dimanches, pour Mandeville et Old Landing...7 a. m.
Mercredis, pour Mandeville et Madisonville...6 p. m.
Dimanches, Madisonville directement...6 p. m.
RETOUR
Laissera Madisonville Lundis, Mercredis, Jeudis et Samedis...5 a. m.
Laissera Old Landing Mardis et Vendredis...6 a. m.
Laissera Old Landing. Excursions Mercredis et Dimanches...3 p. m.
L'eau et le temps le permettant.
PRIX DU TRAJET aller ou retour...$1 00
JOURS D'EXCURSION, aller et retour...$1 00
Enfants, moitié prix.
Le fret est reçu journellement à la gare de fret du chemin de fer de Louisville & Nashville, au pied de la rue Girod.
W. G. COYLE, Agent,
30 avril— 47 rue Carondelet.

Dentistes

C. E. KELLS & M. VIET,

CHIRURGIENS-DENTISTES

Opérations de tout genre dans...

Pose de palais artificiels

G. P. MALONEY, D. D. S.,

DENTISTE.
BUREAU ET RESIDENCE,
150...RUE DU CANAL...150
près Baronne.
Dentiste du couvent des dames Ursulines.
Travaux dentaires de tous genres à des prix raisonnables.
Extraction de dents sans douleur.
Marchand de tous articles de dentiste aux prix de fabrique. 25 août

ANT. CARRIERE,
E. CARRIERE, CHAS. J. CARRIERE

A. Carrière & Sons

Négociants-Commissionnaires,
No 132 rue Gravier.
Avances libérales sur consignations à nos Londres, Liverpool, le Havre e Bordeaux
m10ans

LIGNE COMMERCIALE FRANÇAISE

ENTRE LE HAVRE, ANVERS, BORDEAUX ET LA NLLE ORLEANS.

FLOTTE DE LA COMPAGNIE:
Dupuy-de-Lôme...3,578 Tx. | Rouen...3,578 Tx
Paris...3,578 Tx. | Bordeaux...3,578 Tx
Hâvre...3,578 Tx. | Marseille...3,578 Tx
Nantes...3,578 Tx.

Le nouveau Steamship MARSEILLE partira pour le Hâvre vers le 22 juillet, et sera suivi par le steamship BORDEAUX vers le 20 août 1884.

Billets de passage de la Nouvelle-Orléans au Hâvre, 2ème classe, $60, entrepont, $35
Billets d'aller et retour [entrepont], valables pendant six mois, $63, d'Anvers ou Bordeaux,
Ordres pour billets de passage [entrepont] d'Anvers et de Bordeaux à la Nouvelle-Orléans $30, payable d'avance.
Enfants au-dessous de 12 ans, moitié prix.
A ces prix la Compagnie fournira aux passagers une bonne nourriture [avec vin ou café], lit, couvertures, etc., et les ustensiles pour les repas.
Les vapeurs de la ligne sont tous neufs, et sont construits d'une manière à assurer aux voyageurs la plus grande sûreté avec tout le confort possible.
Le steamship MARSEILLE est parti du Hâvre le 27 mai, suivra partant d'Anvers le 5 juin et de Bordeaux le 10 juin.
La Compagnie se réserve les droits de changer les dates des départs, et de remplacer ces vapeurs par d'autres.
Pour achats de billets, etc., s'adresser à
18avr— FORSTALL, CLAYTON & CO, 173 rue Commune.

Ligne de la rivière Rouge et de la côte.

BUREAU : 46 RUE DU CAMP. (1er étage.)
CHAS. P. TRUSLOW, Président. M. N. WOOD, surintendant. CHAS. W. DROWN, Secrétaire.

BAYOU LAFOURCHE.
Pour Laurel Vallée et tous les débarcadères intermédiaires.
ASSOMPTION.
P. Charlet, Capitaine. Frank Bergeron, Commis. Part tous les LUNDIS, à 5 heures P. M., et les VENDREDIS, à 12 M.
H. J. DICKEY,
(à la place du Keokuk), part tous les MERCREDIS, à 12 M., et les SAMEDIS, à 5 P. M.

Côte Supérieure et Donaldsonville.
WHISPER,
J. F. Aucoin, Capitaine. Edw Nicolle, commis.
Part à midi, les MARDIS, JEUDIS et SAMEDIS, descendant la Côte les autres jours.

Des commis se trouveront sur la Levée en tout temps pour recevoir le fret pour tous les bateaux ci-dessus nommés. B. RIVET, Agent.
A partir de Laurel Valley, le steamer "Col. Hooker" prendra tout le fret destiné à "l'Assomption" au delà de ce débarcadère.
20 janv—

PHARMACIE DUCONGE.

39...RUE DE CHARTRES...39
NOUVELLE-ORLEANS.

A. CARROUCHÉ

SUCCESSEUR.

Les personnes de la ville et de la campagne trouveront à cette ancienne pharmacie, si favorablement connue, un assortiment complet de :
MEDICAMENTS PATENTES, FRANÇAIS, ANGLAIS et AMERICAINS, ainsi que des DROGUES, PRODUITS CHIMIQUES, PEINTURES, PARFUMERIES, en un mot, tout ce qu'a généralement un établissement de premier ordre. M. Carrouché reçoit directement de Paris tous les médicaments patentés dont nous donnons chaque jour l'énumération complète dans une autre colonne. La maison sollicite des ordres de la campagne et garantit de les remplir avec soins et célérité.
Dépôt du Sirop pectoral balsamique de Duconge.
Agence pour la vente du Willett's Dysentery Remedy. 1er sept 83—1 an

FRANTZ & OPITZ,

Coin des rues Royale et Bienville

Horlogers, Joailliers et Marchands de Montres

WALTHAM ET SUISSES.

Nous offrons aussi un assortiment choisi avec soin de Montres, Pendules françaises et américaines, de Diamants, de Bijouterie fine, d'Argenterie et argent massif et plaquée, des Ciseaux pour les dames, etc., etc.
Réparation de Pendules, de Montres et de Bijouterie.
Tous articles de Bijouterie faits sur commande. Diamants remontés selon les dernières gravures.
N. B.—Il n'y a pas dans le magasin d'articles dorés, ni d'articles de qualité inférieure.
Célèbres Lorgnons d'Opéra de Lemaire.
1er sept—1an

CHEMINS DE FER.

LOUISVILLE AND NASHVILLE RAIL ROAD.

LA VIEILLE ROUTE, SI SURE,
Qui conduit à toutes les villes de l'Est, sans changement de cars, et qui passe par Mobile, Montgomery, Pensacola, Nashville, Louisville, Cincinnati, Atlanta, Savannah, St. Louis, Jacksonville, Fa, Lynchburg, et Washington, D. C., en chars dortoirs. Trains complet de la Nlle-Orléans à Louisville.

	Départ.	Arrivée.
Express	8:20 a. m.	9:50 p. m
Côte accomodation	3:35 p. m.	9:05 a. m
Malle rapide	6.25 p. m.	9:45 a. m

Un seul changement de cars, jusqu'aux villes de l'Est. Bureau des billets, coin St Charles et Commune où l'on peut s'assurer d'avance des places dans les "sleeping cars."
C. P. ATMORE, Agent Gén. des Pass.
JOHN KILKENY, Assist-Agent-Gén des Pass.
W. B. KNISKEW, Agent pour les billets,
O. M. DUNN, Surintendant Général.
J. T. HARAHAN, Directeur Général
26 janv—

LOUISVILLE AND NASHVILLE RAIL ROAD.

THE OLD RELIABLE ROUTE.
To all Eastern cities. Through without change to Mobile, Montgomery, Pensacola, Nashville, Louisville, Cincinnati, Atlanta, Savannah, St. Louis, Jacksonville, Fla., Lynchburg and Washington, D. C., in Pullman cars. Entire trains through from New Orleans to Louisville.

	Leave.	Arrive.
Express	8:20 a. m.	9:50 p.m
Coast accommodation	3:35 p. m.	9:05 a. m
Fast Mail	6:25 p. m.	9:45 a. m

Only one change of cars to Northern and Eastern cities. Ticket office, corner St Charles and Common streets, where sleeping car accommodations can be secured.
C. P. ATMORE, General Pass. Agent.
JOHN KILKENY, Asst Gen. Pass. Agt.
W. B. KNISKEW, Ticket Agent,
O. M. DUNN, Gen. Superintendent
J. T. HARAHAN, General Manager.
26 janv—

Grande Route Jackson.

Illinois Central Railroad.

Convois à passagers, doubles tous les jours.

Départs.	Arrivées.
Express No 2. 9.15 A. M.	Express No 1. 7.00 A. M.
Express No 4. 5.30 P. M.	Express No 3. 10.45 A. M.

Excursion du Dimanche part...7:30 a m
Excursion du Dimanche arrive...8:20 p m
Le Standard Gauge, voie ferrée en acier à tous les points, Nord, Est et Ouest, faisant usage de chars dortoirs d'une extrémité à l'autre du chemin sans changement de voiture à Chicago, St. Louis, Memphis et Cincinnati
Un seul changement d'ici à New-York et les villes de l'Est.
Bureau des billets, 22 rue du Camp, coin Commune.
MATT. KENNEDY, Agent des Billets.
WM. MURRAY, Agent Général des Passagers pour le Sud.
J. W. COLEMAN, Assist. Agent Gén. des Passagers.
11déc—

Great Jackson Route.

Illinois Central R. R. Co.

Double daily Passenger trains.

Leave.	Arrive.
Express No 2. 9:15 A. M.	Express No 1. 7:00 A. M.
Express No 4. 5:30 P. M.	Express No 3. 10:45 A. M.

Sunday Excursion leaves...7:30 a m
Sunday Excursion arrives...8:20 p m
The Standard Guage, Steel Rail Route to all points North, East and West, with Pullman Sleepers through without change to Chicago, St. Louis and Cincinnati, and but one change to New York and other Eastern cities.
Ticket office—22 Camp St., cor. Common.
MATT. KENNEDY, Ticket Agent.
WM. MURRAY, Gen. Southern Pass. Agt.
J W. COLEMAN, Asst. Gen. Pass. Agt.
12 déc—

Chemin de Fer Pontchartrain.

Heures de départ, à partir du samedi 17 mai.

DE MILNEBURG. Départ.	DE LA VILLE. Départ.
5:00...a. m.	5:30...a. m.
6:30...a. m.	7.00...a. m.
7:30...a. m.	8:00...a. m.
8:30...a. m.	9:30...a. m.
11:00...a. m.	11:30...a. m.
12:01...p. m.	1:00...p. m.
1:30...p. m.	2:00...p. m.
2:30...p. m.	2:30...p. m.
3:00...p. m.	3:00...p. m.
3:30...p. m.	3:30...p. m.
4:00...p. m.	4:00...p. m.
4:30...p. m.	4:30...p. m.
5:00...p. m.	5:00...p. m.
5:30...p. m.	5:30...p. m.
6:00...p. m.	6:00...p. m.
6:30...p. m.	6:30...p. m.
7:00...p. m.	7:00...p. m.
7:30...p. m.	7:30...p. m.
8:00...p. m.	8:00...p. m.
8:30...p. m.	8:30...p. m.
9:00...p. m.	9:30...p. m.
10:00...p. m.	10:30...p. m.

O. M. DUNN, Surintendant.
J. T. HARAHAN, Président.
17 mai—

CHEMINS DE FER

QUEEN AND CRESCENT LINE. New Orleans and North-eastern Railroad.

Ligne courte pour le fret et les voyageurs pour tous les points
Au NORD et à l'EST et dans le NORD-OUEST.
Doubles trains-express solides par jour jusqu'à Chattanooga et Cincinnati.

	Départ de la Nlle-Orléans	Arrivée à la Nlle-Orléans
Express du matin	11:00 A. M.	4:10 P. M.
Malle-express du soir	10:00 P. M.	6:00 A. M.

Bureau pour contrats de fret et billets, 34 et 36 rue St-Charles.
R. H. GARRATT, Ticket Agent.
N. M. CARTER, Contracting Agent.
BARNARD BROWN, Gen'l Frt. and Pass Agt. N. O. and N. E. Nlle Orleans, La.
T. S. WILLIAMS, Supt. N. O. and N. E. R. R. Nlle-Orleans, La.
E. P. WILSON, Gen'l Pass. Agent. H. COLLBRAN, Gen'l Frt. Agent. Queen and Crescent Line. Cincinnati, Ohio.
22 janv—6m

Chemin de fer de la Nouvelle-Orléans et de la Vallée du Mississippi.

Les trains arrivent et partent de la gare du chemin de fer Jackson.
No 2 part à 5 h. P. M. No 1 arrive à 10 h. A. M
No 4 " 11 A. M. No 3 " 3:10 P. M.
Le No 2 va jusqu'à Bâton-Rouge seulement. Le No 4 va jusqu'à Wilson, Lne., à 33 milles au Nord de Bâton Rouge; fait jonction à Kilbourne, Lne., avec les chemins de fer Clinton & Port Hudson, et à Bâton Rouge, avec le steamer "Morning Star" pour Bayou Sara.
Les deux trains quittant la Nlle-Orléans font jonction à Burnside avec le steamer "Clifter," pour Donaldsonville.
JOHN BRADLEY, Surintendant.
22 juin—

New Orleans and Mississippi Valley Railroad.

Trains arrive & leave from the Jackson passenger depot.
No 2 leaves 5.00 P. M. No 4 leaves 11.00 A. M.
No 1 arrives 10.00 A. M. No 3 arrives 3.10 P. M.
No 2 runs North only to Baton Rouge. No 4 runs to Wilson, La., 33 miles North of Baton Rouge, makes connection at Kilbourne, La., with Clinton & Port Hudson RR. and at Baton Rouge with steamer "Morning Star," for Bayou Sara.
Both trains leaving New Orleans connect at Burnside with steamer "Clipper," for Donaldsonville.
JOHN BRADLEY, Superintendent.
22 juin—

Route du Sud de la Nouvelle-Orléans, du Texas et de la Californie.

Southern Pacific, Star & Crescent, voie toute ferrée, composée de Morgan's L. & T. R. R., G. H. & S. A. System, et Southern Pacific Railway.
Départ...1 P. M.
Arrivée...11:30 A. M.
Chars-dortoirs entre Raceland, Houston et la Californie; un seul changement jusqu'à San Francisco.
Jonctions à Houston avec tous les chemins de fer de ce point. Billets à vendre et places dans les chars dortoirs à retenir tous les jours au bureau coin Magazine et Natchez.
A. C. HUTCHINSON, Président.
J. G. SCHRIEVER, Traffic Manager.
17 mai 84—1 an

CHEMIN DE FER DE LA NOUVELLE-ORLEANS, MOBILE ET ST LOUIS.

VOIE DIRECTE, ANCIENNE ET SURE des chemins de fer de la Mobile, de l'Ohio et des Iron Mountains. C'est positivement la seule route sur laquelle il y ait des Chars-dortoirs palais de Pullman, de la Nlle-Orléans, et faisant des jonctions à la gare de l'Union à St-Louis avec les trains venant de la Nouvelle-Orléans.
Des jonctions sont faites à la gare Union de St Louis par les trains allant directement à Omaha, Milwaukee, Burlington, San Francisco, Detroit, St Paul, Kansas City, Denver, Chicago, Rock Island, Minneapolis et aux Célèbres lieux de plaisance d'été du Michigan, Iowa, Wisconsin, Minnesota et à tous les points du grand Nord-Est
Les trains de la côte du chemin de fer de Louisville et Nashville, nommé maintenant l'Express de St Louis, ont prolongé leur cours jusqu'à Mobile, tout exprès dans le but de faire jonction avec les trains de la Mobile, de l'Ohio et des Iron Mountains, garantissant ainsi aux passagers certaines jonctions avec les trains allant à et venant de St Louis, de la Nouvelle-Orléans et de tous les points de l'Ouest.
Pour des mappes, des tableaux de départs et des informations spéciales, s'adresser en personne ou par lettre à R. W. GILLESPIE, agent-général du département des passagers au Sud, bureau du chemin de fer de la Mobile, coin des rues St Charles et Commune Nlle-Orléans.
R. W. GILLESPIE,
Agent-Général au Sud. Nlle-Orléans, Lne.
J. C. WALLER,
Agent-Général du départ des passagers Mobile Ala.

ASSURANCES

Etat Annuel des affaires de la Compagnie d'Assurances de la Nlle-Orléans,

Pour l'année expirant le 31 décembre 1883.

Prim. d'incendie...$644,118 33
Primes maritimes...227,403 48
Primes de rivières. 37,703 99—$909,225 80
Primes acquises pendant l'année 1882...201,117 02
Total des primes...$1,110,242 82
A déduire—
Réservé pour risques non échus...$216,697 92
Primes remboursées 88,840 82
Réassurances...167,917 84—475,456 58
Primes acquises...$634,886 24
A ajouter
Intérêt sur placements...$33,382 42
Sauvetage...7,713 48—41,095 90
Revenu net...$675,982 14
A déduire—
Pertes par le feu...$332,155 56
Pertes maritimes...107,175 30
Pertes de rivières...7,746 6
Total des pertes...$447,077 51
Réfaction, commissions, taxes, etc., dépenses...213,556 33—$660,633 84
Profits nets...$15,348 30
A ajouter—
Montant au crédit de profits et pertes après avoir payé aux actionnaires $50,000 de dividendes...88,205 15
Total du surplus...$103,553 45
A déduire—
Pertes ajustées, non payées et en litige...58,438 46
Surplus net...$45,114 99

ACTIF, VALEUR DU MARCHÉ AU 31 DÉCEMBRE 1883.

Argent en banque. $94,189 36
Bons 4 0/0 des Etats-Unis...18,000 00
Bons du New Orleans Waterworks...26,000 00
Bons New Orleans City Railroad Co. 27,500 00
Bons New Orleans Pacific Railway...1,820 00
Bons Louisiana Ice Manufacturing Co...4,000 00
Bons Levee Steam Cotton Press...24,720 00
Bons Bataillon Washington Artillery...500 00
Bons St Bernard Steam Engine...100 00
Actions du New Orleans City Rail-road Co...1,500
Actions de la State National Bank...700 0
Actions de la Valette Dry Dock Company...4,000 00
Actions de l'Importers' Bonded Warehouse Co...1,260 00
Actions du New Louisiana Jockey Club...750 00
Propriétés foncières de vil...61,581 00
Billets 1re hypothèque...129,364 06
Prêts sur demande. 66,920 17
Billets garantis par nantissement...10,000 00
Billets à recevoir en règlement de primes...4,3 45
Primes en cours de collection...110,149 44
Dû par agents et en voie de transmission...916 65
Compte en suspens. 283 36
Dû par compagnies d'assurances pour réassurance...8,838 07—$839,440 58

PASSIF.
Capital...$500,000 00
Réserve pour primes non acquises. 216,697 92
Réserve pour pertes non ajustées et non payées...58,438 46
Dividendes non réclamés...370 50
Dû à compagnies d'assurances pour réassurances...14,818 71
Surplus net comme ci-dessus...45,114 99—$839,440 58

L'état ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la compagnie.
J. W. HINCKS, Secrétaire. J. TUYES, Président.
Fait et assermenté devant moi, ce 11 janvier 1884.
JAS. FAHEY, Notaire.

Nous soussignés, comité spécial désigné par le Conseil de Direction de la Compagnie d'Assurance de la Nouvelle-Orléans, pour évaluer l'actif de ladite Compagnie, déclarons par le présent avis qu'après un examen minutieux, l'évaluation du dit actif, comme il est spécifié plus haut, est vraie et correcte.
A. SCHREIBER,
H. GALLY,
CHAS. LAFITTE.

A un meeting du Conseil de Direction tenu le 10 janvier 1884, il a été résolu de payer, sur demande, le dividende-intérêt semestriel de cinq pour cent sur le fond capital aux actionnaires ou à leurs ayant-droit.
Nouvelle-Orléans, 10 janvier 1884.

DIRECTEURS.
JULES ALDIGE. H. GALLY,
THEO. BRIERRE. CHAS. LAFITTE,
W. A. BELL, PIERRE POUTZ,
ANT. CARRIERE. AD. SCHREIBER,
C. T. DUGAZON. CHAS. E. SCHMIDT.
FATJO. JULES TUYES.

Ligne de la gare du chemin de fer de Jackson.

Station de départ : Rue Magnolia, près de la gare du Chicago, St. Louis and New Orleans Railroad, autrefois chemin de fer de Jackson. Parcours : Rue Erato jusqu'à Carondelet, Carondelet jusqu'à l'Esplanade, Esplanade jusqu'à Decatur, Decatur jusqu'aux Champs-Elysées, 3me district, en face de la gare du chemin de fer du lac Pontchartrain. Dû, on peut prendre le train pour aller à Milneburg, sur les rives du lac.
Le retour s'opère par les Champs-Elysées, la rue Royale, la rue St.-Charles, Carondelet Walk, la rue Dryades et la rue ... [illegible]

ASSURANCES.

Compagnie d'Assurances de LIVERPOOL and LONDON and GLOBE.

Bureaux: coin des rues Gravier et Carondelet.

DIRECTEURS A LA NOUVELLE-ORLEANS,
J. F. SCHRODER, président,
NEWTON BUCKNER, A. DTLVAILLE
RODOLPHU WOESTE.

Cette Compagnie a été fondée en 1836; a établi une succursale aux Etats-Unis en 1851, et est maintenant la plus grande Compagnie d'Assurances contre l'incendie du monde.
L'exposé de la succursale aux Etats-Unis, 30 juin, 1882, est comme suit :
Actif...$4,407,806 24
Passif...2,670,383 44
Surplus...$1,737,416 75
Des risques contre l'incendie sont respectueusement sollicités. Le conseil de direction est pleinement autorisé à ajuster et à payer toutes les pertes en cette ville, mettant ainsi la compagnie sur un pied d'égalité avec les meilleures compagnies locales incorporées en vertu des lois Etat.
HENRY V. OGDEN, secrétaire-résident.
JULES P. ROUX, assistant secrétaire résident
CLARENCE F. LOW, député-assistant secrétaire résident.
Nouvelle-Orléans, 11 novembre 88

Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux No 3 1/2 rue Carondelet.

Quatorzième Etat Annuel.

Nouvelle-Orléans, ce 18 janvier 1884.
Conformément à sa Charte l'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans publie l'état suivant de ses affaires pour l'année expirée le 31 décembre 1883 :
Primes sur risques de feu...$499,634 93
Primes sur risques de mer...98,191 53
Primes sur risques de rivière...23,466 14
$621,292 60
A ajouter — Primes non acquises de 1882 acquises en 1883...140,426 00
Total des primes...$761,718 60
A déduire - Primes sur risques non terminés...$158,474 00
Primes remboursées. 5,258 00 163,732
Primes nettes acquises...$597,986 58
A ajouter—Intérêts et profits et pertes...14,137 13
$612,123 71
Pertes payées sur les risques de feu...$263,759 05
de marine. 46,308 83
de rivière. 4,144 02
Pertes non ajustées. 20,000 00
$334,211 90
Réassurances...106,410 33
Réfaction (Rebate) 24,296 26
Commission d'Agences...69,825 88
Dépenses d'Agences 9,486 69
Taxes et Licences. 3 544 08
Dépenses de Bureau 28,278 32
Dépenses casuelles 3,781 53 579,834 99
Bénéfice net...32,288 72
En moins — Dividende d'intérêts pour le 1er semestre de 1883, cinq pour cent, déclaré au 30 juin 1883...15,000 00
Balance des Bénéfices...$17,288 72

ACTIF.
300,000 Bons des Etats Unis 3 0/0, 70,000 Bons des Etats-Unis 4 0/0...$289,000 00
Argent en caisse...55,901 31
Dépôt au trésor de l'Etat du Mississippi...15,000 00
Primes en voie de recouvrement...54,102 37
Entre les mains d'agents aux Etats-Unis et en Europe...27,953 87
Propriétés foncières...1,500 00
Prêts sur hypothèques...63,806 20
Effets à recevoir...2,368 32
Actions...3,840 00
Valeur de la balance du dépôt dans le New Orleans National Banking Association...5,119 68
Meubles et installations de bureaux...2,500 00
$532,091 75

PASSIF
Capital payé en plein 300,000 00
Fonds de réserve...24,203 53
Dividendes non réclamés...2,125 50
Pertes non réglées. 20,000 00
Primes sur risques non expirés...158,474 00
514,803 03
Surplus...$17,288 72

Le tableau qui précède est une copie exacte des livres de l'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans.
G. LANAUX, Président.
LEON SERÉ, Secrétaire.
Etat de la Louisiane, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans.
Assermenté et signé devant moi, notaire, ce 18 janvier 1884.
G. LE GARDEUR, Jr, Notaire.

Que le 18 janvier 1884, il a été résolu de payer sur demande un dividende d'intérêt de CINQ pour cent (5 0/0) pour le second semestre de capital de l'Association.
LEON SERÉ, Secrétaire.
DIRECTEURS :
HENRY ABRAHAM, TH. BRIERRE,
PIERRE LANAUX, THOS. WILTZ,
HY. TREMOULET, DAN'L WENDLING,
E W. HUNTINGTON, JOHN THIBAUT,
A. DENIS LANAUX, J. B. VIRET,
A. LAMBERT, G. LANAUX.

Marais Street Steam Brewery
H. F. STURCKEN,
80, 82, 84 et 86 RUE MARAIS,
Entre Conti et St.-Louis.

Ligne de la rue ... des Fair Grounds.

[illegible] ...jusqu'à Dauphine ... jusqu'à Broad, Broad jusqu'à la station ... Domaine jusqu'au Bayou St-Jean, longeant les bords du Bayou par la Grande Route St-Jean ... des Fair Grounds ... voyage.—Le retour s'opère par la Route Gentilly, la rue Broad, la rue St-Pierre, et principalement par la rue des Ursulines jusqu'à la rue du Camp.

CHARTE.

ETATS-UNIS D'AMERIQUE

ETAT DE LA LOUISIANE, VILLE DE LA NLLE-ORLEANS.

QU'IL SOIT CONNU QUE CE VINGT-quatrième jour du mois de janvier de l'an de N. S. mil huit cent quatre-vingt-quatre, et de l'Indépendance des Etats-Unis d'Amérique, la cent huitième, pardevant moi, Edgar Grima, notaire, dument accrédité et assermenté pour la ville et paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane, ont comparu personnellement en présence des témoins ci-après désignés ;
Les différentes personnes dont les noms sont ici indiqués, lesquelles ont déclaré que, se fondant sur les dispositions des lois de cet Etat telles qu'elles sont contenues dans la Constitution et les Statuts Révisés, et sur les lois postérieures de l'Assemblée Générale relatives à l'organisation de corporations pour travaux d'utilité publique et dans un but de fabrication, elles ont convenu, en se liant et en s'engageant mutuellement, et en liant aussi telles autres personnes qui pourraient plus tard s'associer à elles, de former et organiser une corporation pour les fins ci-après et en vertu des articles et stipulations exprimées dans cette charte.

ARTICLE I.

Le nom et le titre de ladite Corporation sera THE NEW ORLEANS CLARET MANUFACTURING COMPANY (Compagnie de fabrication de vin de la Nlle-Orléans). Ladite corporation possédera le droit de succession ; elle pourra passer des contrats, poursuivre et être poursuivie en justice, avoir un sceau en sa qualité de corporation, qu'elle est autorisée à modifier à son gré, et dont le modèle sera fourni par la Direction ; elle pourra posséder, recevoir, acheter, transférer, détenir, affermer, vendre, donner en garantie et hypothéquer, sous son nom légal, des biens meubles et immeubles ; nommer, élire et désigner tels employés, directeurs, agents et administrateurs qu'exigeront l'intérêt et les nécessités de la corporation ; faire, établir aussi bien que modifier, amender ou abroger, à son gré, tels règlements et sous-règlements qu'elle jugera propres à la bonne administration des affaires de la dite corporation ; exercer, enfin, les pouvoirs, droits et privilèges conférés aux corporations organisées en vertu des lois de cet Etat, avec plein pouvoir d'exécuter tous les actes nécessaires à l'accomplissement des fins de la corporation.

ARTICLE II.

Le domicile de cette Corporation est établi dans la ville de la Nlle-Orléans, paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane. Toutes les assignations et autres notifications légales seront adressées à l'administrateur, et, en son absence, au secrétaire.

ARTICLE III.

Le but pour lequel cette corporation est établie et la nature des opérations qu'elle doit exploiter consistent dans la fabrication du vin au moyen de raisins secs, la fabrication de vinaigre et celle de tels autres produits qui en découleront. Pour cela, elle établira et exploitera une fabrique de vin. Elle achètera à l'étranger ou ailleurs des raisins secs et les autres matériaux nécessaires à la dite fabrication ; elle acquerrera, établira et emploiera les machines et appareils nécessaires ; elle exécutera tous les travaux et accomplira tous les actes se rapportant à la dite fabrication, en dépendant, et nécessaires pour remplir le but qu'elle se propose et qui est indiqué dans la présente charte.

ARTICLE IV.

Le capital de cette corporation est fixé à la somme de Quatre-vingt-huit mille dollars, divisée en huit cent quatre-vingts actions de cent dollars chacune. Les actions ne seront émises qu'après parfait paiement en argent ou en valeurs équivalentes, propriétés actuellement reçues ou acquises par la corporation, ainsi qu'en fe ont foi les certificats transférables sur les livres de la Compagnie seulement. Le Conseil de Direction de cette corporation aura la faculté d'augmenter ledit capital en tout temps, ou de temps à autre, jusqu'à ce qu'il atteigne mais n'excède pas deux cent mille dollars, et pourra émettre des certificats d'actions en conséquence.

ARTICLE V.

Les pouvoirs de cette Corporation seront donnés à un Conseil de Direction composé de cinq actionnaires, chacun desquels possèdera ou fera partie d'une maison commerciale possédant au moins dix actions du capital de la corporation ; et l'élection des Directeurs se fera par scrutin au bureau de la corporation. Trois Directeurs formeront un quorum pour l'expédition des affaires. Le Conseil sera élu annuellement le second Lundi du mois de janvier, et, si c'est un jour de fête, le jour après, s'il n'est pas férié. Ce Conseil servira une année jusqu'à ce qu'il lui soit donné un successeur installé. L'avis de chaque élection sera publié dans un journal quotidien de cette ville, pendant quinze jours avant l'élection. A toutes les élections, une majorité des votes élira ; et tout actionnaire aura droit à un vote individuel ou par procuration par action possédée par celui-ci ; mais il ne sera permis à personne de voter avec des actions qui n'auront pas été transférées vingt jours avant le jour de l'élection. Dans le cas où l'élection des Directeurs ne se ferait pas le jour prévu, une nouvelle tentative sera faite dans les quinze jours après, ainsi qu'il est pourvu pour l'élection annuelle. Toute vacance au sein dudit Conseil sera remplie par une élection entre les Directeurs.

ARTICLE VI.

Jusqu'à l'élection annuelle fixée au second lundi du mois de janvier 1885, les messieurs dont les noms suivent composeront le Conseil de Direction de cette corporation : Emile L. Carrière, Désiré A. Chaffraix, Alphonse A. Lelong, Gilbert H. Green et Charles Cavaroc ; et, durant le terme de ladite Direction, M. Charles Cavaroc sera gérant de la compagnie.

ARTICLE VII.

Le Conseil de Direction, à sa première réunion après l'élection annuelle, nommera un de ses propres membres gérant de la compagnie. Il nommera également un secrétaire et un trésorier ou une seule personne qui remplira les fonctions des deux offices, et tous les officiers, agents et commis qu'il jugera nécessaires. Le Conseil aura le pouvoir de remplir toutes les vacances qui se produiront dans son sein; de changer, de modifier ou de rappeler tous les règlements, ainsi que l'exigeront les circonstances pour la bonne administration des affaires de la compagnie. Il fixera le traitement du gérant, du secrétaire, du trésorier et des autres employés de la Corporation.

ARTICLE VIII.

Aucun actionnaire ne sera responsable des contrats ou des erreurs de cette corporation pour une somme excédant celle qu'il devra à la compagnie, s'il en doit une.

ARTICLE IX.

Cet acte d'incorporation peut être changé ou modifié, des additions peuvent y être faites ; de même que cette corporation peut être dissoute à une réunion générale des actionnaires convoquée dans ce but, avec l'assentiment de ceux qui en posséderont les trois-quarts, comme montant, des actions du capital, après un avis préalable de trente jours de ladite convocation, dans un des journaux quotidiens de la ville de la Nouvelle-Orléans.

ARTICLE X.

Lorsque cette corporation sera dissoute par l'expiration de sa charte ou autrement, la liquidation de ses affaires sera confiée à trois commissaires qui tiendront leurs mandats du Conseil de Direction, et qui agiront en cette qualité jusqu'à la parfaite clôture des affaires de la compagnie. En cas de mort ou d'incapacité à servir d'un des commissaires, les deux autres continueront à agir ; et, en cas de manque d'entente chez eux, ils auront recours à un arbitre.

Ainsi fait et passé en mon étude, à la Nouvelle-Orléans, le jour, le mois et l'année ci-dessus indiqués en la présence de MM. George C. Andry et George Grima, tous deux de cette ville, juges compétents qui ont apposé leurs signatures avec celles des personnes comparues devant moi, après avoir entendu la lecture du tout ce qui précède.

(Signé) A. CARRIÈRE & SONS,
D. A. CHAFFRAIX,
A. A. LELONG,
GILBERT H. GREEN,
C. CAVAROC & SON,
GUSTAVE PITOT,
G. C. ANDRY,
GEO. GRIMA,
EDGAR GRIMA, Notaire.

Je, soussigné, annotateur des hypothèques, pour et en la paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane, certifie ici que l'acte d'incorporation qui précède de la Compagnie de fabrication de vin rouge de la Nouvelle-Orléans, a été dument enregistré dans le livre 226, à la page 627 et aux solvantes.
Signé, GEO. GUINAULT. Sous-annotateur
Nouvelle-Orléans, Lne, 24 janvier 1884.

Une copie exacte de l'original enliassé en mon bureau.
EDGAR GRIMA, notaire.
Nouvelle-Orléans Lne. 24 janvier 1884.

MALADIES DE POITRINE
GUÉRIES PAR LE
SIROP d'HYPOPHOSPHITE de CHAUX
de GRIMAULT et Cie, Pharmaciens à Paris
Ce Sirop, le plus anciennement connu, produit toujours les résultats les plus rapides et les plus satisfaisants. On trompe le public si on ne lui donne pas un Flacon ovale et un Sirop rosé avec la signature de GRIMAULT & Cie.
Il calme la Toux, fait disparaître les Sueurs nocturnes, guérit :
les Bronchites, les Catarrhes, | la Consomption, la Phthisie.
et arrête la Fièvre lente qui détruit les forces du malade.
Dépôt, 8, rue Vivienne, à Paris
ET DANS TOUTES LES PHARMACIES.

Compagnie d'Assurances "TEUTONIA" DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.

Deuxième état de situation annuel.

CONFORMÉMENT aux dispositions de sa Charte, la Compagnie publie l'exposé suivant :
PRIMES REÇUES durant l'année expirant le 31 décembre 1883.
Risques d'incendie...$240,034 65
Risques maritimes...48,109 93
Risques de rivières...26,975 43
$315,119 00
A déduire:
Pertes sur l'incendie, payées...$53,402 76
Pertes sur les mers, payées...18,327 09
Pertes sur les rivières, payées...18,974 00
Escomptes et commissions...38,710 84
Réassurances...38,631 72
Primes remboursées. 13,921 01
Agences et dépenses 1,584 47
Taxes et licenses...11,565 38
Dépenses, moins l'intérêt...1,675 32
Pertes non ajustées. 14,250 48
206,065 05
$109,054 95
Réserves pour les risques non échus, 31 décembre 1883...$66,909 95
Dix pour cent intérêt sur le fonds capital et 5 pour cent sur les primes de participation nettes...30,145 00
Versement au fonds de réserve...5,000 00
Réserves pour les pertes non ajustées...7,000 00
$109 054 95

ACTIF.
Comptant en caisse. $45,186 71
Bons des Etats-Unis 95,850 00
Bons consolidés de la ville...43,125 00
Autres bons et factions...19,230 00
Prêts sur hypothèques...39,799 99
Bons à primes...13,106 41
Prêts sur nantissement...111,124 24
Primes en voie de perception...35,751 53
Immeubles, 35 rue du Camp...32,750 00
Meubles de bureau...1,000 00
$436,902 88

PASSIF.
Capital-actions...$250,000 00
Fonds de réserve...90,000 00
Réserves pour des primes non échues...66,909 95
Intérêt et dividende non payé...1,098 45
Pertes non ajustées et non payées...21,250 48
Intérêt et dividende dû en janvier 1884...17,645 00
$436,903 88

Ce qui précède est une copie juste et correcte des livres de la Compagnie.
WM. B. SCHMIDT, Président.
F. RICKERT, Vice-Président.
ALBERT P. NOLL, Secrétaire.
Fait et signé sous serment, devant moi notaire
ANDREW HERO, Jr., Notaire.

Le Bureau des Directeurs, à une réunion qui a eu lieu le 10me jour de janvier 1884, mettant de côté une réserve de $5,000, a résolu de déclarer un second intérêt semi-annuel de CINQ pour cent, faisant DIX pour cent par an sur le capital-action, et un dividende de CINQ pour cent aux actionnaires, en outre des QUINZE pour cent de réfaction déjà accordé sur leurs primes de participation pour l'année finissant le 31 décembre 1883, payable comptant sur demande.

—DIRECTEURS—
H. BUDDIG, J. H. KELLER,
J. B. CAMORS, C. H. MILLER,
M. FRANK, JOHN NELSON,
E. FRANK, FRANK RODER,
R. FROTSCHER, J. E. RENGSTORFF
F. FISHER, F. RICKERT,
H. R. GOGREVE, L. P. BOUQUETTE,
S. GUMBEL, A. G. RICKS,
A. J. GOMILA, WM. B. SCHMIDT,
GILBERT H. GREEN, H. SCHULTZE,
S. HYMAN, LOUIS SCHWARTZ,
KLUSU KEIFFER, X. WEISSEN

17me Etat de Situation Annuel —DE LA— Compagnie d'Assurances Germania DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Conformément aux exigences de sa charte, cette compagnie publie l'exposé suivant de ses affaires de l'année finissant le 31 décembre 1884.
Primes sur l'incendie...$121,774 17
Primes sur les mers...7,055 49
Primes sur les rivières...4,523 09
Primes brutes pour l'année 1883...$133,352 75
Ajoutez les risques courant pour l'année 1884...30,212 30
$163,565 05
Ajoutez l'intérêt et les profits et pertes...$28,675 61
Moins les dépenses...10,652 83—18,022 78
Total...$181,587 83
Pertes payées—sur les risques contre l'incendie...$49,712 05
Sur les risques maritimes...1,040 01
Sur les risques de rivières...268 69
$51,020 75
Réassurances, réfactions et primes remboursées...45,461 72
Taxes et souscriptions...5,017 38—101,49985
Profits...80,08768
Réserve pour les primes non expirées...$35,430 00
Réserve pour les pertes non ajustées et les pert...10,916 87
Dividende de cinq pour cent payé en juillet 1883...10,000 00
Dividende de cinq pour cent dû en janvier 1884...10,000 00
Fonds de réserve...11,800 00
Surplus...1,941 11
$80 087 98

ACTIF.
Billets reçus pour des primes...$850 00
Primes en voie de perception...27,476 62
Prêts et hypothèque...19,932 88
Prêts sur nantissements payables sur demande...27 250 00
Bons des Etats-Unis, de la ville et de l'Etat...90,090 00
Propriété No 51 rue du Camp et autres immeubles...69,097 74
Actions de Banque et autres...25,075 00
Meubles de Bureau...1,438 80
Argent en caisse et dans les banques...12,586 94
Total...270,987 98

Cet exposé est une copie exacte et juste des livres de la Compagnie.
H. ZUBERBIER, Président,
J. HASSINGER, Vice-Prés.
EMIL WEBER, Secrétaire.

Fait et signé sous serment pardevant moi à la Nouvelle Orléans le 12me jour de janvier 1884.
W. O. HART, Notaire.

Le Conseil de Direction, à une réunion tenue le 11me jour de janvier 1884, après avoir mis de côté $11,800 pour le fonds de réserve, a résolu de déclarer un second dividende semi-annuel de CINQ POUR CENT, faisant DIX POUR CENT par an sur le capital et un dividende de DIX POUR CENT aux actionnaires, en outre de QUINZE POUR CENT de réfaction déjà payé sur leurs primes nettes de participation pour l'année finissant le 31 décembre 1883, payé sur demande.

Compagnie d'Assurances de POMPIERS De la Nouvelle-Orléans.

Bureau, 23 rue du Camp.

Neuvième Etat de Situation Annuel.

Conformément à l'article 10 de sa charte, cette compagnie publie l'exposé de ses affaires durant l'année expirant le 31 décembre 1883 :
Primes reçues pour des risques d'incendie...$159,570 89
Primes reçues pour des risques de rivières...23,970 89
Primes reçues pour des risques maritimes...4,161 96
Total de primes reçues...$187,703 74
Moins—
Pertes par l'incendie. $56,600 60
Pertes sur les rivières...7,234 90
Pertes sur les mers...849 60
Réfaction...25,555 84
Réassurances...15,489 60
Primes remboursées. 14,621 41
Licenses et taxes...6,040 34
Dépenses, commission, loyer, Bureau des Réassureurs Fire Underwriters Association, Babcock et Corps de Patrouille etc., intérêt, escompte et intérêt...20,757 35
147,149 44
Profits...$40,554 30
La compagnie a l'actif suivant :
Billets du capital-actions...$11,686 22
Comptant en banque et en caisse...127,943 61
Prêts sur collatéraux et hypothèques...164,967 03
Billets à recevoir...18,361 56
Installations, meubles de bureaux...4,314 90
Primes en voie de perception...36,178 57
$363,453 89
Passif:
Capital actions...$150,000 00
Réserve pour primes non échues, fonds de réserve et surplus...180,825 15
Pertes non-ajustées...8,870 57
Intérêt, dividendes, etc, ici déclarés et dividendes non réclamés, payables sur demande et au crédit des billets d'actions...23,758 17
$363,453 89
Le bilan qui précède est une copie vraie et correcte des livres de la Compagnie d'Assurances des Pompiers de la Nouvelle-Orléans.
I. N. MARKS, Président.
R. H. BENNERS, Secrétaire.
Fait et signé sous serment devant moi, le 16me jour de janvier 1884.
W. O. HART, Notaire

NOUVELLE-ORLEANS, 16 jan. 1884.
A une réunion du Bureau de Direction, tenue ce jour, il a été résolu de déclarer les dividendes suivants sur les profits nets de l'année finissant le 31 déc. 1883, à savoir :
DIX POUR CENT (10 pour cent) intérêt annuel ; et CINQ POUR CENT (5 pour cent) intérêt-dividende sur le capital payé, faisant un total de QUINZE POUR CENT (15 pour cent) par an.
CINQ POUR CENT, au Fonds de réserve, conformément à la Section 3 de l'Article VIII de la Charte.
VINGT-CINQ POUR CENT (25 pour cent) dividende de participation aux assureurs.
I. N. MARKS, Président.
T. PRUDHOMME, Vice-Président.
R. H. BENNERS, Secrétaire.

Directeurs.
Jacob Alexander, C. Taylor Gauche,
A. A. Maginnis, Léon Bertoli,
Chas Remard, T. Prudhomme,
R. H. Bierhorst, Alf. H. Isaacson,
C Sporl, Peter Blaise,
Phil. Beck, A. H. Sieward,
P. Egan, I. N. Marks,
Otto Thoman, John Fitzpatrick,
Wash Marks. Geo Waters.

Chemin de fer de la rue du Canal, du City Park et du Lac.

Les wagons de cette ligne sont mus par une légère locomotive et vont de la rue du Canal au Fort Espagnol, sur le lac Pontchartrain : distance, environ sept milles. La voie est double d'un bout à l'autre, à l'exception de deux tronçons insignifiants. La station de départ est dans la rue du Bassin près de Canal. Les trains suivent la rue du Bassin jusqu'à la rue Bienville, la rue Bienville jusqu'à St-Patrick, St-Patrick jusqu'à la rive occidentale du Canal d'Orléans, à la jonction du Chemin de la Métairie et du Parc ; ils longent ensuite le Canal d'Orléans (côté ouest) jusqu'au Lac Pontchartrain.
Pour le retour ils suivent la même route jusqu'au Parc, et le reste du parcours a lieu ainsi : rue Bernadotte jusqu'à la rue Bienville, Bienville jusqu'à Claiborne, Claiborne jusqu'à Douane, Douane jusqu'à Bassin.

Ligne du Chemin du Bayou et du Marché Français.

La station de départ est la même que celle de "Levee and Barracks," rue du Levée, vis-à-vis la Douane. La même rout est également aux deux lignes jusqu'à la rue de l'Esplanade où se trouve la voie double conduisant en ligne directe jusqu'au Pont du Bayou. Le retour s'opère par la même route, la voie du Bayou à la rue des Remparts étant commune à la ligne "Esplanade and Bayou Bridge" et à la ligne "Bayou and French Market."

Ligne des Fair Grounds et du Marché Français.

Station de départ : Levée près Dumaine. Parcours : Levée à Dumaine, Dumaine à Broad, Broad à la station de la rue Laharpe. Retour : Bayou à Broad, Broad à Ursulines, Ursulines au Marché Français.

Upper Magazine Line.

Station de départ, coin lower Magazine et Harmony Les cars traversent rue Magazine sur une double voie jusqu'à la rue St. Joseph.

Chemin de fer de Pontchartrain.

Ce chemin de fer est un des plus anciens de l'Amérique : il a été inauguré il y a environ 46 ans. La voie a cinq milles de longueur et se dirige en ligne droite au Milneburg sur les Pontchartrain.

Ligne de la rue Commerce.

Station de départ : rue du Canal, près la Levée. Parcours : De Canal à Carondelet, de Claiborne aux Champs Elysées, et à la rue Urquhart, de la rue Urquhart, à la station d'arrivée, Avenue Lafayette. Retour : De l'Avenue Lafayette à Bons Enfants, de Bons Enfants aux Champs Elysées et à Claiborne, de Claiborne (double voie) à la rue du Canal.
La rue Claiborne est la rue la plus large de la Nouvelle-Orléans et sera tôt ou tard une des plus belles avenues de la ville.
D'autres cars de cette ligne portant cette inscription "Canal and Commerce street," partent également du pied de la rue Canal qu'ils suivent jusqu'à la rue des Remparts. Ils remontent ensuite cette dernière rue jusqu'à Commune, et Commune jusqu'à la station située entre Tonti et Rocheblave. Ils reviennent par Commune, Bassin et Canal.

Ligne de la rue Girod.

Station de départ : Rue du Canal près la Levée. Parcours : Front à Girod, Girod à Liberty, Liberty à Poydras, Poydras à Claiborne, Claiborne à Commune, Commune à la station entre Rocheblave et Tonti. Retour : Commune ... Claiborne à Perdido, Perdido ... Carondelet ... Poydras, Perdido ... [illegible]

MATERIAUX de CONSTRUCTION

Yard Spot Quotations.

YELLOW PINE- ROUGH, PER 1,000 FEET
Sawn Tim No 1. $15 00 | Plank No 1...$18 00
No 2...14 00 | No 2...14 00
No 3...10 00 | No 3...12 00
Scantling No 1. 14 00 | Flooring No 1...17 00
No 2...11 00 | No 2...15 00
No 3...9 00 | No 3...11 00
Ceiling No 1...15 00 | Weath Bds No1 14 00
No 2...12 00 | No 2...11 00
No 3...7 00
Boards, No 1...15 00 | Nords No 2...12 00
No 3...10 00 | No 4...9 00

YELLOW PINE -DRESSED
Flooring, No 1. 20 00 | Ceiling, No 1...18 00
No 2...17 00 | No 2...14 00
No 3...14 00 | No 3...10 00
Weath Bds No 1 15 00 | Boards, No 1...17 00
No 2...13 00 | No 2...15 00
Boards, No 3...13 00 | No 4...10 00

CYPRESS – ROUGH
Boards, No 1...22 00 | Boards, No 2...20 00
No 3...18 00 | No 4...15 00
No 5...12 00 | No 6...11 00
Dimensions No 1 20 00 | Dimensions No 2 18
No 3...15 00
Dr'ed Bds No 1. 30 00 | No 4...18 00
No 2...25 00 | No 5...15 00
No 3...20 00 | No 6...14 00

WHARF TIMBER
No 1...8 | No 3...7
No 2...9

MAHOGANY TIMBER
No 1...10 | No 3...7
No 2...9

CEDAR TIMBER
No 1...10 | No 3...6
No 2...8

WALNUT LUMBER
No 1...100 00 | No 3...60 00
No 2...90 00

OAK LUMBER
No 1...60 00 | No 3...40 00
No 2...50 00

SHINGLES
No 1...3 75 | No 3...3 00
No 2...3 50

LATHS
Per 1,000...1 60

BRICK- PER 1,000
River—Choice...10 00 | Prime m'ch 8 25 @ 8 50
Good...8 00 | Merchantable...7 75
Lake—Paving...12 00 | Lake—B'ing 8 25 @ 8 50
Arct...8 00 | ICKRd—Pa'ing. 13 50
ICKRd— Buildg

LIME—PER BBL.
Alabama...1 25 | Western...1 50

PLASTER
Calcined...1 75

CEMENT
Portland...3 5) | Rosendale...1 90
Western...1 35

SAND
River...— | Yellow...90
White...12 1/2

SLATE—PER SQ
Bangor...5 08 | Virginia...—
Chapman...— | Pennsylvania...—
Western...—

HAIR—PER LB
Plaster...5 @ 6

TILES—EACH
Fire...50 | Ridge...13

IRON
Bars round and Square—1 to 3/4 in. p 100...2 35
Flat, 1 1/4 to 4x3/4 inches...2 85
Bands, light, 3 to 6x1/4 inches...2 85
Heavy, 3 1/2 to 6x1/4 inches...2 65
Hoops, 3/4 to 3/16 No 17 to 20 G p lb...5 1/4
Sheet Nos 10 to 14 G...3 1/2
Galvanised No 26 G...8 7 10
Roofing...—
Pig p ton...—
Nails, 10d, per keg...2 70
Spikes, cut, per keg...2 95
Wrought...—

TIN—PER BOX
Roofing, 1x20x28 inches...16 50
I C do...12 00 1x14x20...8 00
I C I x14x20...6 00 Block, p lb...27

COPPER
Roofing per lb...22
Brazier's sheets 12 lb and over...26

BRASS
Sheet, p lb...25

ZINC
Sheet, p lb...7 1/2

LEAD
Pig p lb...5 1/2 Sheet, p lb...7
Pipe p lb...

PAINTS
W'te Lead pure...6 1/2 Red painters...8
Red exura...7 1/4

OILS
Linseed, raw, pgl...59 Linseed, boiled...62
Lard winter...90 Lard No 1...—
Cotton Seed...

TURPENTINE
Per gallon...35

VINS ET LIQUEURS

ALCOOL—le gallon...$2 37 à 2 40
BRANDIES—Du pays, le gallon. $3 00 à 3 50
Pêche—vieux, le gallon...1 10 à 1 25
Pomme...2 35 à 2 75
Cognac importé—1877, le gal. 4 25 à —
1872...5 50 à —
1870...5 75 à —
1866...6 50 à —
1860...7 40 à —
1858...8 00 à —
1848...10 50 —
Otard Dupuy & Co's Cognac 1878...5 50 à —
do do do 1870...7 00 à —
do do do 1854...9 00 à —
do do do 1848...10 25 à —
Bisquet, Dubouché & co, cognac 1878...4 50 à —
1870...5 50 à —
1848...9 00 à —
GENIEVRE—Du pays, de New-York ou de Philadelphie, par galon...1 20 à —
Hollande, par gal...2 75 à 2 85
Sir Robt. Burnett's Old Tom...3 15 à 3 25
Sir Robt. Burnett's Old Tom par caisse...8 50 à 9 00
Holland par caisse...7 50 à —
WHISKY—Rectifié de la Louisiane, 90 p. c. de preuve, par gal...1 à 1 1
Ouest...1 15 à 1 1?
Bourbon...1 49 à 3 50
Seigle...1 50 à 3 50
Ecosse, importé...4 00 à 4 25
Irlandel importé...4 00 à 4 25
CHAMPAGNE—Roderer Carte Blanche, qts par douz...27 00 à —
M. Canneaux Fils, quarts...30 00 —
M. Canneaux Fils, pints...32 00 à —
Piper Heidsieck qts par douz...28 00 à —
Krug & co, qts par douz...22 50 à 2 0
Moet & Chandon—Sillery Mousseux, par douz...24 00 à —
Cremant ... Ay, par douz...28 50 à —
Pintes, $2 en plus
G H Mumm's & Co Dry Verzenay...26 75 à —
Extra Dry...28 50 à —
VINS ROUGES—California Claret, le gal...60 à 65
Zinfandel, No 1 le gal...70 à 75
Clarets Importés — Ordinaire par car...57 00 à 60 00
Clarets de famille, le bar...70 00 à 80 00
Clarets fins, le bar...90 00 à 175 00
Médoc, la caisse...6 00 à —
St. Julien, la caisse...6 50 à —
Margaux, la caisse...7 00 à —
Pontet Canet, la caisse...10 00 à —
Larose, la caisse...12 00 à —
Léoville, la caisse...12 00 à —
Chateau Lafitte, la caisse...24 00 à —
Ordinaire, la caisse...3 20 à 3 50
Chateau Dillon, p. cask...125 à —
Blanquefort p. cask...106 —
Chateau D'Issan, la caisse...7 50 à —
New Orleans claret par barril...43 00 à —
boîte...2 80 à —
Malaga par barril...55 00
VIN BLANCS—California le baril...57 00 à 58 00
Importé de famille, la bar...65 00 à 80 00
Importé, fin, la bar...90 00 à 175 00
Graves, la caisse...6 00 à —
Sauternes, la caisse...6 50 à —
Haut Sauternes, la caisse...10 00 à —
Latour Blanche, la caisse...18 00 à —
Chateau Yquem, la caisse...24 00 à 30 00
Ordinaire, la caisse...3 50 à —
Muscat, la caisse...4 25 à 6 50
Madère, Cette, le gal...1 00 à 1 10
Madère, genuine line, la gal...3 50 à 5 00
Madère, la caisse...12 00 à 25 00
Sherry Cette, le gallon...1 00 à 1 10
Sherry Genuine Xérès, le gallon...1 50 à 5 00
Sherry, la caisse...9 00 à 25 00
do très vieux port...6 05 à —

CHEVAUX ET MULETS

Prix du Marché.
Chevaux communs...$ 80@125
Bons chevaux de trait...125@160
Chevaux de selle et de voiture...175@250
Mulets petits et communs...110@145
Mulets, qualité moyenne...165@200
Mulets pour rizières...145@170
Mulets, première classe...200@225
mulets de ville...25@?

FEUILLETON.

No 51 Commencé le 24 mai.

LE

Diamant Rouge

TROISIÈME PARTIE.

L'ETOILE DE TELHÉ-SWANY,

—PAR—

Adolphe Racot & Georges Pradel.

Suite.

—Avez-vous de l'argent? dit-il à sa fille.

—Oui, répliqua Eliane. J'ai quelques économies dans ma bourse de jeune fille. Dans ces derniers temps surtout, je n'ai rien dépensé, de sorte qu'en ce moment je me trouve à la tête d'une somme importante.

—Bien. Il faut alors subvenir à certaines dépenses, car je ne puis moi-même le faire en ce moment, étant très gêné, vous le savez, je pense?

—Mais, mon père, tout ce que j'ai est à vous. Je n'ai besoin de rien, et le bien de ma mère lui-même vous appartient. Ah! ne croyez pas que jamais un regret...

Le banquier haussa les épaules avec un sourire amer. Que pouvait faire cette goutte d'eau, cet atome d'or dans l'immense gouffre qu'il s'agissait de combler? Il n'eut pas même la pensée de remercier sa fille qui, les larmes aux yeux, cherchait des paroles affectueuses pour expliquer son dévouement et aussi pour essayer de consoler ce père dans la peine.

—La paix! dit-il doucement. Je ne vous demande rien pour moi, et je vous prie de ne point m'interrompre et de ne pas me faire perdre mon temps par des accès de sensiblerie inutile. Je vous ai demandé si vous avez de l'argent pour votre usage personnel, d'abord. Ensuite parce qu'il faut que vous l'employiez à faire des cadeaux aux domestiques. Votre enlèvement a fait du bruit, du moins je le suppose. Il faut éviter, autant que possible, que les gens s'en aillent par les rues faire des cancans sur vous et sur moi. Avec quelques petits présents adroitement distribués, peut-être aurez-vous raison, sinon de leur langue, du moins de leur malveillance instinctive contre leurs maîtres.

—Bien, mon père, je vais vous obéir.

—Vous devez comprendre, continua-t-il, tout ce que l'on peut dire sur l'enlèvement d'une jeune fille, et sur son séjour chez une femme qui n'a qu'un fils habitant avec elle; tâchez donc de faire ce qui est possible pour que tous ces bruits soient étouffés, et ne courent point la rue, je vous le répète.

Eliane suivit les instructions de son père. Elles étaient inutiles, elle était si bonne, si aimante pour tous, que les mauvaises langues se détournaient d'elle.

Elle reprit donc le cours de cette existence si triste et si calme, renfermée dans son amour, et attendant avec une ferme espérance les jours meilleurs.

—Je ne serai jamais qu'à lui, disait-elle, ou je ne serai à personne.

Etendue sur une chaise longue, le soir de ce jour où Mme Bousquet l'avait ramenée chez elle, retirée dans sa chambre, elle rêvait.

Les quelques paroles prononcées par son père, sur ses embarras financiers, l'avaient frappée malgré elle. Et malgré elle aussi, tout en déplorant le malheur qui s'abattait sur le banquier, elle se disait que la ruine ne serait point une catastrophe pour elle, car la fortune n'était-elle pas le seul obstacle qui la séparât d'Henry?

Elle ne la désirait pas, cette fortune, elle n'y tenait point; vivre dans un coin modeste, perdu, loin des fausses joies du monde, loin du bruit, tel était son rêve. Le travail, elle ne le redoutait point, elle l'acceptait comme la grande loi universelle, comme le devoir de chacun, la richesse n'étant qu'une rare exception.

Absorbée dans ses rêveries, emportée loin de là par sa pensée, retournant toujours à cette maison de la rue Nollet où vivait sa véritable famille, sa famille d'élection, elle ne portait point d'attention à sa femme de chambre, qui, plusieurs fois déjà, était rentrée, puis ressortie, faisant mille tours inutiles dans la chambre.

La servante jetait parfois des regards embarrassés sur la jeune fille; elle avait l'air de vouloir parler et de n'oser le faire

Gâtée outre mesure par sa maîtresse, cette fille avait pris dans le service de la maison un pied qui lui laissait les plus grandes libertés....

Eliane finit par remarquer cependant ses allures étranges et lui demanda doucement la raison de cet embarras....

La femme de chambre, interpellée, parut faire un grand effort sur elle-même.

—Mademoiselle, dit-elle en détournant les yeux, sait que je lui suis dévouée.

—Oui, ma fille, reprit Eliane. Je crois à votre dévouement et à votre affection.

—Que mademoiselle me pardonne donc le sentiment qui dicte mes paroles. Mademoiselle a été toujours si bonne pour moi, je ne puis garder plus longtemps un secret qui m'étouffe.

—Qu'y a-t-il? demanda Eliane vaguement inquiète.

—Mademoiselle sait-elle qu'un grand danger menace M. Henri Bousquet?

Une vive rougeur monta au front d'Eliane. La colère, l'orgueil justement offensé, furent les sentiments qui, tout d'abord, se firent jour.

—Qui vous a permis, dit-elle en se levant brusquement, de manquer ainsi au respect que vous me devez?

—Pardon, mademoiselle, pardonnez-moi, répliqua hypocritement la servante, je me tais, je le reconnais, j'ai eu tort, mais mon affection pour ma maîtresse m'a entraînée trop loin.

Et la fine mouche fit mine de se retirer. Mais elle en avait trop dit, et l'angoisse qui poignait déjà le cœur d'Eliane, la poussait à vouloir connaître la vérité, quelle qu'elle fût.

—Non, dit-elle fiévreusement, en retenant la femme de chambre, parlez. Qu'y a-t-il? Je veux le savoir.... Mais parlez donc! Vous voyez bien que vous me tuez!

—Je vous le répète, mademoiselle, continua alors cette fille, j'ai cru que je devais vous prévenir. Mademoiselle peut d'ailleurs être certaine de ma discrétion.

—Mais parlez donc! dit encore Eliane, au comble de l'anxiété.

—Eh bien! mademoiselle, M. Henri Bousquet se bat en duel.

—Quand cela?

—Dans vingt-quatre heures.

—Et avec qui, grand Dieu?

—Avec un homme qui le hait à mort, avec un homme qui le tuera.

Eliane éperdue porta les mains à son front. Un spectacle horrible, celui d'Henri, sanglant, sans vie, venait de lui passer devant les yeux. La mort d'Henri, c'était la sienne. Elle sentait, en apprenant le danger suprême qu'il courait, toute la force de l'amour qui l'attachait à lui; elle comprenait aussi que sans lui elle ne pouvait vivre. Encore affaiblie par la secousse des jours précédents, l'émotion lui causa au cerveau une épouvantable douleur, elle tomba plutôt qu'elle ne s'assit sur la chaise longue. La femme de chambre la regardait pendant ce temps avec une commisération trop exagérée pour être vraie.

—Vous avez donc vu Henri, monsieur Henri? finit cependant par dire Eliane à travers ses larmes.

—Non, répondit la servante. Mais tout à l'heure, à la brune, un commissionnaire m'a fait demander: "Je viens de la part de M. Henri Bousquet, l'élève peintre de M. Tony Feuquières, m'a-t-il dit. Il m'a donné une commission verbale; il vous prie de dire à votre maîtresse qu'il se bat en duel, que c'est un duel à mort, et qu'avant de mourir, il voudrait la voir, lui parler, ne fût-ce qu'un instant.

—Mon Dieu! s'écria Eliane, c'est trop souffrir.

—Alors mademoiselle va m'en vouloir. Mais j'ai eu peur, j'ai eu en même temps pitié de ce malheureux jeune homme qui demain peut-être n'existera plus. J'ai dit au commissionnaire que ce jeune homme pouvait se trouver à dix heures à la petite porte au bas du jardin.... et que je lui ouvrirais.

—Mais c'est impossible.

—Que mademoiselle me chasse, si j'ai mal fait. Je n'ai écouté que mon cœur. Non, mademoiselle, je n'ai pas pu résister. Mademoiselle, personne n'en saura rien. Votre père n'est pas à l'hôtel. Les domestiques ne viendront pas au jardin; à cette heure, la rue est déserte.

—Eh! que m'importe! interrompit Eliane; qu'un acte soit connu ou ignoré, en est-il moins coupable?

—Mademoiselle, insista la femme de chambre, monsieur Henri attend. Je resterai là, à deux pas de mademoiselle, je ne la quitterai pas....

Un violent combat se livrait dans le cœur de la jeune fille. En recevant Henri, seule, le soir, elle comprenait qu'elle manquait à ses devoirs; d'un autre côté, si réellement Henri allait mourir, pouvait-elle ne pas lui dire un suprême adieu?

—Mademoiselle, fit encore la servante, il attend.

Alors, sans lui répondre, elle la suivit au bas du jardin. La nuit était calme, les bruits de la rue s'apaisaient peu à peu. Sous ces ombrages où elle avait attendu jadis l'humble petit bouquet, Eliane se sentit tressaillir d'une frayeur vague.

La femme de chambre la précédait. Arrivée au bas du jardin, elle ouvrit la petite porte dont le pêne, consciencieusement huilé, glissa sans bruit.

Un pas nerveux fit crier le sable du jardin. Un homme, enveloppé d'un long manteau, s'approchait d'Eliane.

D'un geste, il rejeta le chapeau qui cachait ses traits.

Eliane ne put retenir un cri d'effroi. C'était Norton.

—Vous! vous! s'écria Eliane en se reculant avec une épouvante indicible; mais qui vous a autorisé, monsieur, à employer cette ignoble supercherie?

—Pardonnez-moi, dit Norton en fléchissant le genou; pour arriver jusqu'à vous, il n'y avait que ce moyen, le seul, et il me fallait à tout prix vous voir.

—Et vous, milord, vous, un gentilhomme, vous êtes descendu jusqu'à soudoyer une femme de chambre, jusqu'à en faire votre complice, pour parvenir à me tromper! Ah! monsieur! après une telle conduite, quel sentiment que le mépris prétendez-vous donc inspirer?

—Mademoiselle, balbutia sir Gérald, ne soyez pas inutilement cruelle. Je voulais vous voir, je le répète; c'était pour moi le plus impérieux des besoins. Je n'avais pas le choix des moyens; j'ai pris celui que le hasard mettait à ma portée. Mais n'accusez pas votre femme de chambre. En vous implorant pour un autre, elle a cru vous dire la vérité. C'est au nom d'un autre—sir Norton prononça ces mots d'une voix étranglée—c'est au nom d'un autre que cette entrevue suprême vous a été demandée; il le fallait, ne m'en voulez pas, j'ai dû le faire.

—Mais, monsieur, répondit Eliane en se levant de toute sa hauteur, qui vous a permis de me parler sur ce ton? qui vous a permis d'entrer ainsi dans ma vie et de vous servir du nom d'un autre pour arriver jusqu'à moi?

—Un terrible secret, mademoiselle. Je ne voulais pas que vous l'ignoriez; moi-même j'ai voulu vous l'apprendre, afin que vous gardiez un souvenir de celui qui bientôt ne pourra plus se trouver sous vos pas.

Et comme la jeune fille, ne voulant pas en entendre davantage, détournait la tête et faisait quelques pas pour se retirer.

—Oh! ne vous en allez pas encore, je vous en supplie. Ce n'est point pour vous parler de mon amour que je suis venu jusqu'ici.

—Votre amour? s'écria Eliane offensée.

—Oui, mon amour. Oh! il ne saurait vous atteindre, et quand il n'y aurait pas entre nous votre indifférence, votre mépris, comme vous venez de le dire, indifférence et mépris qui bientôt—et Norton accentua ces paroles en serrant les dents—vont se changer en haine, une autre cause nous sépare et fait de l'amour insensé que j'ai conçu pour vous, pour vous si belle, si bonne, si pure, le plus affreux des sacrilèges.

—Que voulez-vous dire? ne put s'empêcher de prononcer Eliane.

—C'est ce secret que j'ai résolu de vous apprendre. Un jour, plus tard, vous aurez la preuve de ce que j'avance. D'ailleurs, à l'heure où je suis, un homme ne saurait mentir. Mon père fut le vôtre, le même sang coule dans nos veines, et plus que tout, ce lien m'interdit de songer à vous. Auprès de moi, vous n'avez donc rien à craindre.

—Mais, monsieur, répliqua Eliane sous l'empire de l'épouvante, d'où savez-vous ce terrible secret?

—Ah! peu vous importe. Ce que je vous dis est l'expression de l'exacte vérité. Vous l'apprendrez vous-même bientôt, et vous connaîtrez ce mystère dans ses plus grands détails. Les instants sont actuellement trop précieux pour que je puisse vous raconter cette lugubre histoire. Sur ce que j'ai de plus sacré au monde, sur mon honneur, sur mon Dieu, je vous jure que je n'ai pas menti.

Il y avait un tel accent de sincérité dans les paroles du jeune homme, que mademoiselle d'Arnheym se sentit convaincue.

—Vous voyez, continua sir Gérald, que vous pouvez m'entendre et que ma présence auprès de vous n'a rien qui puisse blesser les convenances et le devoir.

Eliane, palpitante, sans force, troublée par ce qu'elle venait d'apprendre, ne faisait plus aucun effort pour s'éloigner.

—La première fois que je vous vis, reprit sir Gérald après un instant de silence pendant lequel il parut se recueillir, je ressentis au cœur une véritable commotion électrique. Ma vie ne m'appartenait plus, elle allait à vous malgré moi, malgré tout. Etait-ce la voix du sang qui parlait? Je ne saurais vous le dire. Ignorant le terrible lien qui nous unit, j'ai cru que l'amour venait de naître en mon cœur, et alors une passion plus atroce, épouvantable, contre laquelle vainement j'essayai de lutter, me tortura à partir de ce moment funeste. Ah! plaignez-moi, continua le malheureux avec des larmes dans la voix. Ah! si vous saviez combien j'ai souffert, que de nuits passées sans sommeil! Moi dont l'enfance, la jeunesse avaient été si heureuses, tout était brisé, tout était perdu, et, quelque temps après, je devais me convaincre que tout devait être bien plus perdu encore. Ce fut lorsque j'appris que j'étais votre frère. Oh! alors, mon désespoir ne connut plus de bornes. Il ne m'était même plus permis d'espérer, et malgré ce que je venais de savoir, malgré le lien sacré qui m'unissait à vous, le même amour continuait à me brûler le cœur.

Eliane, se reculant, fit un geste de dégoût et d'épouvante.

—Je vous fais horreur, n'est-ce pas? Ah! pas plus qu'à moi-même, allez. Et c'est pourtant de la pitié que je devrais vous inspirer, car je suis bien malheureux. Songez donc à celui qui voit sa vie brisée, sans espoir de retour, et dites-vous alors si je suis réellement à plaindre.

Après un instant de silence que rien ne vint rompre, car nulle parole ne pouvait se faire jour sur les lèvres de la jeune fille, tant elles étaient glacées de terreur, sir Gérald reprit :

—Il m'était donc interdit de vous aimer. Mais moi, devant qui tout a plié jusqu'à ce jour, moi qui ai vu satisfaire mes moindres caprices et mes plus grands désirs, vous figurez-vous ce que j'ai dû éprouver de rage folle en me heurtant à ce mur d'airain, contre lequel venait se briser ma vie tout entière? Elle ne sera jamais à moi, me disais-je; il m'est défendu à tout jamais de lever les yeux sur elle, soit. Mais, moi vivant, un autre ne saurait se permettre de l'aimer, ou c'est lui qui subira le poids de mon malheur.

—Vous menacez, je crois, monsieur, dit Eliane.

—Oui, je menace. Oh! vous m'écouterez jusqu'au bout. Et Gérald, chez qui la fureur semblait renaître, se mit devant la jeune fille pour lui couper la retraite.

Eliane chercha vainement autour d'elle un appui, mais la femme de chambre s'était éloignée. Cependant, Norton continuait, comme s'il se fût parlé à lui-même.

—Au moment où j'apprenais que mon amour pour vous était un sacrilège, au moment où une main bien cruelle arrachait de mes yeux le bandeau qui les couvrait, en me donnant les preuves de l'impossibilité matérielle et fatale qui nous séparait, j'apprenais que vous en aimiez un autre, que cet autre était payé de retour. Aussi demain, dès l'aube, aura-t-il cessé de vivre, car je le jure bien par Kalh... par le Dieu vengeur, je le tuerai!

A ce mot, Eliane s'avança sur Norton, et lui prenant la main, elle le regarda bien en face en lui disant :

—Vous ferez cela?

—Oui, je le ferai, répondit l'affolé.

Mais elle, confiante dans le choix de son cœur, répondit :

—Il ne se laissera pas tuer sans résistance, vous ne l'assassinerez pas, je suppose. Il se défendra, et lui qui n'a jamais fait de mal à personne, lui qui a toujours été honnête et bon, pourquoi voulez-vous que ce soit lui qui succombe?

Sir Gérald éclata d'un mauvais rire.

—Parce que, comme moi, il n'a pas l'habitude des armes. Parce qu'insulté par moi, mais frappé au visage par lui, j'ai choisi le pistolet, et qu'un homme visé par moi est un homme mort.

Ainsi, avec une cruauté à nulle autre pareille, l'élève de Butler s'évertuait à torturer cette jeune fille, à laquelle il venait de donner le doux nom de sœur. On l'a vu dans le cours de cette histoire, le fils d'Ye ha n'était point une nature mauvaise; mais conçu dans les douleurs, les angoisses et les larmes, il avait reçu l'empreinte du malheur et de la fatalité. Nerveux et violent à l'excès, Norton n'était point un homme de raisonnement. Il subissait ses impressions sans les analyser, et se laissait emporter par sa tête folle, sans que son cœur essayât jamais de réagir. Il s'était grisé avec ses propres paroles en songeant à l'amour d'Henri pour Eliane. En revoyant tout près de lui cette jeune fille si belle, si parfaite, répondant d'une façon complète à son idéal rêvé, la violence qui grondait en lui avait éclaté. Quoi! lui qui avait été habitué à satisfaire ses moindres caprices, mais chez lequel, par les soins de Myarine, le penchant à la colère avait été développé avec soin, et par les satisfactions instantanées et par l'abus de tous les plaisirs, il voyait là, tout près de lui, la femme dont il était fou, et entre eux existait cependant le plus infranchissable des abîmes. Enfer et furie! Quels projets sinistres roulaient dans son cerveau en feu? il avait envie de sauter sur Eliane, de l'emporter dans ses bras, loin, bien loin, de se tuer avec elle.

Le malheureux souffrait horriblement. Les dernières paroles de Norton, sa sûreté de lui-même en affirmant sa force au pistolet avaient glacé Eliane d'épouvante.

(A continuer.)